

UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2024

Myria Asset
Management

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 Bois Colombes-FRANCE
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	13
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE »	15
Rapport certifié du commissaire aux comptes.....	24

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2024**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 70, Avenue de l'Europe 92270 Bois Colombes - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX
Les fonctions du dépositaire recouvrent les missions, telles que définies par la réglementation applicable, de la garde des actifs, de contrôle de la régularité des décisions de la société de gestion et de suivi des flux de liquidité de l'OPCVM.

Le dépositaire est également chargé, par délégation de la société de gestion, de la tenue du passif du Fonds, qui recouvre la centralisation des ordres de souscription et de rachat des parts du Fonds.

Le dépositaire est indépendant de la société de gestion.

Déléataires : La description des fonctions de garde déléguées, la liste des déléataires et sous déléataires de CACEIS Bank et l'information relative aux conflits d'intérêts susceptibles de résulter de ces délégations sont disponibles sur le site de CACEIS : www.caceis.com. Des informations actualisées sont mises à disposition des investisseurs sur demande.

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSE AUDIT, représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :

- FR0007022124 UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE part A
- FR0011062132 UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE part I
- FR001400OYF9 UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE part N

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant.

AFFECTATION DES RÉSULTATS :

- Capitalisation et/ou distribution pour la part A
- Capitalisation pour la part I
- Capitalisation pour la part N

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active dans le cadre de l'option dite « DSK ».

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (coupons/dividendes réinvestis) :

- 25% Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® Net Return (dividendes réinvestis).
L'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® Net Return est un indice actions établi par la société Bloomberg Index Services Limited, exprimés en euros et calculés sur les cours de clôture (dividendes réinvestis). Le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® Net Return est un indice représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse. Il comprend 128 valeurs.
- 25% S&P 500 Total Return Index : cet indice « actions » est composé de grandes capitalisations américaines. Il est libellé en dollars. Il est calculé quotidiennement et publié par S&P Global.
- 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index : cet indice obligataire est composé d'émissions obligataires en euro réalisées par des émetteurs publics. Il est libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par le Financial Times.

L'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® Net Return est un indice de marché qui ne tient pas nécessairement compte, dans la composition ou la méthode de calcul, des caractéristiques ESG promues par le Fonds. Toutes informations complémentaires sur les méthodes de calcul de cet indice peuvent être obtenues par l'investisseur sur le site : <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/benchmark-regulation-resources/>

A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice S&P 500 est administré par S&P Global et est disponible sur le site <http://www.spglobal.com/>. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index est administré par Financial Times et est disponible sur le site : www.ftserussell.com. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Pour atteindre son objectif, le fonds mettra en œuvre une gestion discrétionnaire et opportuniste entre les différentes classes d'actifs au travers d'une sélection de titres vifs, de parts d'OPC et ETFs respectant les critères d'éligibilité du Code monétaire et financier et de produits dérivés listés. La stratégie de gestion consiste à construire, à travers une gestion active de l'allocation d'actifs, un portefeuille représentatif des anticipations de l'équipe de gestion sur les marchés financiers.

Le portefeuille sera géré de manière dynamique : il sera ajusté régulièrement en vue de s'adapter aux évolutions du marché et aux convictions de l'équipe de gestion, de sorte que son exposition aux différentes classes d'actifs pourra varier sensiblement dans le temps.

Le processus de gestion débute par la définition de l'allocation d'actifs du portefeuille.

Sur la base d'une analyse macro-économique approfondie et d'une étude des différents segments de marché, l'équipe de gestion détermine des scénarios d'évolution à court et moyen terme sur chacune des classes d'actifs et définit ainsi l'allocation d'actifs du portefeuille.

Au sein de chacune des différentes classes d'actifs, la société de gestion développe une analyse permettant de mettre en place une allocation spécifique (par thème, secteur, zone géographique, qualité de notation).

L'allocation entre les différentes stratégies au sein du Fonds est discrétionnaire, tout en étant encadrées par des limites prudentielles internes imposées en termes d'exposition, de sensibilité aux marchés.

L'allocation du portefeuille est ensuite complétée par une phase de sélection des gérants et de choix de titres.

Dans le cadre de la sélection d'OPC, l'expertise de MYRIA AM repose notamment sur sa capacité à identifier et sélectionner selon son appréciation, les meilleurs OPC sous-jacents afin de les assembler au sein d'un portefeuille mixte. Ce travail d'assemblage et de construction de portefeuille passe par une phase de recherche et de sélection très approfondie au sein d'un univers de plusieurs milliers d'OPC sous-jacents. L'équipe de gestion s'attachera à retenir des gérants ayant prouvé leur aptitude à générer de la performance à travers différents cycles de marchés.

Le choix des gérants sous-jacents s'opère selon un double processus :

- une approche quantitative dont l'objectif est d'identifier les gérants capables de générer un alpha significatif et récurrent. Celle-ci est fondée sur une série de filtres tels que l'encours minimum, l'ancienneté du fonds, l'estimation des expositions aux différentes classes d'actifs.
- des critères qualitatifs appréciés après avoir rencontré les différentes sociétés de gestion visant à valider l'expertise, l'originalité, la qualité et les risques des supports utilisés. Parmi les critères évalués, l'équipe de gestion contrôlera notamment le degré de transparence du fonds, la clarté et l'efficacité du processus de gestion, la cohérence entre l'objectif de gestion annoncé et l'objectif atteint, historique et compétence des équipes de gestion, stabilité de la structure de gestion, évaluation de l'environnement opérationnel et administratif de la structure de gestion.

Composition du portefeuille :

Le portefeuille du FCP sera investi au minimum à 50% en actions françaises ou de pays de l'Union Européenne répondant aux normes de la réglementation dite DSK : le FCP sera investi en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état de l'Union Européenne et passible de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun, dont à hauteur de 5% minimum du portefeuille total, les titres suivants :

- actions cotées de petites capitalisations (inférieure à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci) ;
- parts ou actions de FCPR, de FCPI ou de FIP.

Au-delà de ce ratio de 50% de l'actif, le reste du portefeuille pourra être investi en toutes catégories d'actions, parts d'OPC, ETFs (trackers), ou en titres de créance et instruments du marché monétaire sans que les émetteurs de pays n'appartenant pas à l'Organisation de Coopération de Développement Economique (OCDE) puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Le fonds n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister dans la limite de 10% de l'actif net du fonds.

Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

Du fait de la volonté de la gestion de réaliser son objectif au travers principalement de l'allocation d'actifs, Le risque de durabilité du fonds est géré implicitement grâce notamment du rebalancement des indices actions et obligataires. En effet, sous réserve de l'utilisation des titres actions qui font l'objet d'une notation ESG en interne, la gestion utilisera principalement des futures actions pour l'exposition aux actions américaines, et des ETF obligataires, en sus des titres en direct pour les investissements en actions européennes. Dans le cas où il investirait dans des OPC de gestion active, la gestion privilégiera lorsqu'elle le pourra, des ETF ou fonds actifs obligataires conformes aux dispositions des articles 8 voire 9 de la réglementation SFDR. Néanmoins, compte tenu de sa philosophie d'investissement, le fonds ne prendra pas en compte toutes les incidences négatives des risques de durabilité.

Les investissements seront réalisés majoritairement en titres vifs et en OPC pour la partie investie en actions ou en OPC pour les titres qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille seront les suivantes :

Classe d'actifs des sous-jacents (OPC ou titres vifs)	Allocation minimum	Allocation maximum
Stratégies directionnelles actions	50%	100%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	60%
Stratégies de performance absolue	0%	50%

En règle générale, dans des conditions normales de volatilité, le fonds affichera une duration comprise entre 0 et 6. Le fonds pourra s'exposer, par le biais d'OPC, :

- à un niveau maximum de 60% sur des stratégies obligataires d'Etats
- à un niveau de 50% sur les stratégies obligataires notées en moyenne Investment Grade (rating moyen supérieur ou égal à BBB-).
- à un niveau de 35% sur des stratégies obligataires à haut rendement. En régime de volatilité normale, l'exposition sur des stratégies obligataires à haut rendement sera ponctuelle.

En outre, le fonds pourra s'exposer sur des stratégies obligataires émergentes à hauteur de 20% maximum.

Le budget du risque global pourra être réparti selon le scénario en vigueur afin d'avoir un comportement cohérent avec le risque de son indice de référence.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci. Dans la mesure où les critères ESG ne sont pas intégrés dans le processus d'investissement, la prise en compte des risques de durabilité et des incidences négatives de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP et les OPC détenus en portefeuille sont exposés. Le portefeuille peut être exposé à 110% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.

En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées ou non cotées et sur des sociétés ou fonds spécialisés dans le capital risque ou l'innovation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance détenus en direct ou par les OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre -4 et +15. L'exposition sur les marchés de taux en direct ou du fait des OPC détenus en portefeuille est de 60% au maximum.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

- **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**
Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 110% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.
- **Risque de contrepartie**
Dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de change**
Etant donné que le FCP peut investir dans des titres des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.
- **Risques liés aux marchés des pays émergents**
La partie de l'actif investie dans les pays émergents pourra atteindre 20% du FCP. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.
- **Risque de liquidité**
L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
- **Risque de durabilité**
Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.
De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE »

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra comprendre jusqu'à 100% d'actions françaises ou étrangères négociées sur un marché réglementé directement ou par le biais d'OPC ou d'ETFs.

Le FCP étant également éligible à la réglementation dite « DSK », il comprendra :

- 50% au minimum d'émetteurs des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.
- et à l'intérieur de ce quota, une poche de 5% minimum investie en titres conformes à la réglementation dite « DSK » : actions cotées de petites capitalisations (inférieures à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci), actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque cotées ou non, actions de sociétés financières d'innovation, détenues directement ou, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, par le biais de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité.

Au-delà du ratio de 50% imposé par la réglementation dite « DSK », le FCP pourra investir sur tout marché réglementé de l'OCDE en actions et autres titres donnant accès au capital (dans la limite de 10% en certificats d'investissement, droit de vote ou bons de souscription...).

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé et de toutes zones géographiques sans que toutefois les émetteurs des pays émergents puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Les titres détenus relèveront principalement de grosses capitalisations, les petites capitalisations pouvant toutefois représenter jusqu'à 20% de l'actif.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra comprendre, par le biais d'OPC, des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 60% maximum (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, BMTN, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...) dont la durée de vie restant à courir lors de l'acquisition pourra être supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront pour la plupart de l'OCDE et appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les émetteurs de pays émergents ne pourront représenter plus de 20% de l'actif.

Ils pourront relever de toutes notations. Toutefois, les titres affichant une notation inférieure à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation ne devront pas représenter plus de 35% de l'actif tandis que celles affichant une notation supérieure ou égale à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 75% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou d'OPCVM européens et ETFs à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français ou européen. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou une société liée au gestionnaire financier délégué du FCP.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés : futures et options sur actions et sur taux ; achat / vente de devises à terme ; swaps de taux et de devises. Ces instruments dérivés seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par le FCP pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription ou encore des obligations remboursables en actions. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts, mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Néant

➤ **Garanties financières**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré le fonds peut recevoir des actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Le risque de contrepartie dans les transactions sur instruments dérivés de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets du FCP lorsque la contrepartie est un établissement de crédit tel que défini par la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

Les garanties financières reçues sont essentiellement constituées en espèces.

Toute garantie financière donnée ou reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : toute garantie financière en titres doit être liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent ;
- Évaluation : les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit ;
- Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières sont de haute qualité de crédit ;
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie ;
- Diversification : L'ensemble des titres d'un même émetteur reçus en garantie de toutes les contreparties ne peut dépasser 20% de l'actif net ;
- Conservation : les garanties financières reçues sont détenues par le Dépositaire du FCP ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières ;
- Cessibilité : les garanties financières sont cessibles à tout moment ;

- Absence de réutilisation des garanties « titres »: les garanties financières autres que les espèces ne peuvent ni être vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie ;
- Réutilisation des garanties reçues en espèces : elles sont, soit placées en dépôt auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'État de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaire court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaire court terme ».

CHANGEMENTS INTERVENUS

29 décembre 2023

- Ajout de l'avertissement

31 mai 2024

- Modification d'un indice présent dans l'indice composite (le Stoxx Europe ex UK Large EUR remplacé par le Bloomberg Europe DM ex UK Large Cap Net Return)

2 septembre 2024

- Création de la part N code ISIN : FR001400OYF9

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2023.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2023, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2023 : 13, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2023 : 1 097 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 685 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 411 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 885 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 211 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais facturés à l'OPC	Part	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais de fonctionnement et autres services **	A	Actif net	2,55% TTC maximum
	I	Actif net	1,45% TTC maximum
	N	Actif net	1,94% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Toutes classes de parts	Actif net	2,50% TTC maximum *
Prestataires percevant des commissions de mouvement 100% Dépositaire (pour le traitement des ordres)	Toutes classes de parts	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs négociées sur la bourse française : 23,92 euros TTC Valeurs négociées sur les bourses étrangères : 35,88 euros TTC Pensions : 18,23 euros TTC (voir tarification ci-dessous***).
Commissions de surperformance	Toutes classes de parts	Actif net	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence : 25% Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® Net Return + 25% S&P 500 Total Return Index + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5- 7Y Index

*L'OPC pouvant être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

** Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et de services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

(***) Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres.

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.

Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, États-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.

Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Taiwan.

Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.

Zone Groupe 4 : Qatar.

• Commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, sur la durée de l'exercice comptable (période d'observation), selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative du fonds.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif des parts A, N et I avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de sous-performance du fonds par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance des parts A, N et I par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

La période d'observation correspond à l'exercice comptable et s'étend sur 12 mois (soit du 1^{er} octobre N-1 au 30 septembre N de chaque année).

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Surperformance nette du fonds	5%	0%	-5%	3%	2%	5%	5%	-10%	2%	2%	2%	0%	2%	-6%	2%	2%	-4%	0%	5%
Sousperformance à compenser l'année suivante	0%	0%	-5%	-2%	0%	0%	0%	-10%	-8%	-6%	-4%	0%	0%	-6%	-4%	-2%	-6%	-4%	0%
Base de calcul de la commission de surperformance	5%	0%	-5%	-2%	0%	5%	5%	0%	-8%	-6%	-4%	-4%	2%	-6%	-4%	-2%	-6%	-6%	1%
Paiement de la commission de surperformance	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Ou

1 La sous-performance de l'année 12 à reporter en année 13 est 0% (et pas -4%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 8 qui n'avait pas été encore compensée (-4%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12 incluse)

2 La sous-performance de l'année 18 à reporter en année 19 est -4% (et pas -6%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 14 qui n'avait pas été encore compensée (-2%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18 incluse)

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/09/2024 est de

- 2,77% pour la part A
- 1,67% pour la part I

Autres informations

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

L'exercice de droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la politique de vote en vigueur au sein de la société de gestion.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Le gérant choisit des intermédiaires qui figurent obligatoirement sur la liste des intermédiaires retenus par la société de gestion dans le cadre des procédures du groupe Edmond de Rothschild Asset Management. Cette liste est établie sur la base de critères prenant notamment en compte la qualité des services rendus et les conditions tarifaires appliquées.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants :

Pour la part A : la capitalisation ou la distribution.

Pour la part I : la capitalisation pure.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« UFF ALLOCATION ÉQUILIBRE »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA ASSET MANAGEMENT **OCTOBRE 2023 - SEPTEMBRE 2024**

octobre 2023

En octobre, pour la troisième fois consécutive, les marchés financiers ont consolidé, affectés aussi bien par des questions macroéconomiques que microéconomiques. Sur le plan microéconomique, les résultats des entreprises publiés pour le troisième trimestre de l'année ont été accueillis de manière impitoyable par les marchés. Ainsi, en France, Alstom a perdu plus de 43% sur le mois, pénalisé par l'annonce d'une très forte révision de son cash-flow libre. De même, WorldLine, spécialiste français des paiements, a décroché de plus de 55% sur le mois et même de 60% le jour de l'annonce d'une révision à la baisse de ses objectifs de croissance. Dans le secteur de la santé, l'annonce par Sanofi de la vente de son pôle de médicaments grand public n'a pas permis de compenser celle de la hausse des investissements dans la recherche et le titre a perdu plus de 15% en octobre. A l'inverse, les entreprises ayant annoncé des résultats flamboyants n'ont pas vu leurs titres profiter de hausses symétriques. Par exemple, en France, Dassault Systèmes ne décolle que de 10%, tandis qu'aux Etats-Unis Netflix n'engrange que 9% de hausse sur le mois. Sur le plan macroéconomique, le niveau des taux d'intérêt a été largement influencé par les attaques terroristes sanglantes du Hamas en Israël le 7 octobre et la réponse militaire qui est toujours en cours et qui cause des pertes civiles immenses. Le 9 octobre, les cours du pétrole ont commencé à flamber pour prendre jusqu'à 9% en quinze jours, ce qui a contribué à raviver les craintes d'une pénurie énergétique mondiale et donc d'un retour de pressions inflationnistes importantes. En conséquence, les taux d'intérêt européens et américains ont franchi des seuils symboliques : 5% le 19 octobre pour le taux à 10 ans américain et tout proche des 3,6% pour le 10 ans français la veille. Depuis ce pic, les marchés semblent revenir progressivement à un fonctionnement moins chaotique, car les répercussions économiques semblent être pour le moment contenues, comme pour la fourniture et l'obtention de pétrole et de gaz en quantités suffisantes pour maintenir l'embargo européen sur les énergies fossiles russes. Dans ce contexte, les marchés actions européens affichent des baisses de l'ordre de 2,5% et 3,5%, et comprises entre 2% et 3% pour les marchés américains tandis que les marchés émergents corrigent de 4% en moyenne. Enfin, l'euro est stable contre le dollar sur le mois, mais gagne encore plus de 1,5% sur le yen japonais, au plus bas depuis 15 ans.

novembre 2023

Le mois de novembre 2023 a été marqué par le retour en grâce des marchés financiers, actions en tête, avec des rebonds extrêmement forts sur la plupart des places occidentales et émergentes. Ces performances parfois stellaires ont été provoquées par la publication de chiffres d'inflation indiquant qu'elle était en passe d'être vaincue. Ainsi, alors que le conflit dans la bande de Gaza, provisoirement en pause pour récupérer une partie des otages, avait propulsé le taux à 10 ans américain au-dessus du niveau de 5% de rendement, la publication de taux d'inflation mensuelle compris entre 0,1%, pour l'inflation globale, et 0,2%, pour l'inflation cœur, c'est-à-dire hors alimentation et énergie, a incité les investisseurs à acheter massivement des actifs sans risque. Forts du sentiment unanime que le combat contre l'inflation était en passe d'être gagné par la Banque centrale américaine, les opérateurs se sont tellement rués sur les bons du trésor américain que le taux à 10 ans a plongé sous les 4,3% à la fin du mois. De ce côté de l'Atlantique, c'est également le ton très rassurant des banquiers centraux qui a remis du fuel dans la machine. Le fait que l'ensemble des gouverneurs de la BCE a indiqué que l'institution de Francfort devrait opter pour un statu quo sur les taux directeurs couplé à des taux d'inflation en fort ralentissement ont offert beaucoup de visibilité aux investisseurs européens. En conséquence, les taux à long terme français et allemand se sont largement détendus, de plus de 35 points de base de part et d'autre du Rhin. Dans ce contexte, les marchés actions européens affichent des hausses de l'ordre de 6% à 8%, et comprises entre 9% et 11% pour les marchés américains tandis

que les marchés émergents progressent de 8% en moyenne, avec toutefois une déception pour les actions chinoises qui ne montent que de 2,5%. Sans surprise, avec des taux en forte baisse et une inflation qui ralentit, ce sont tout d'abord les secteurs technologique et immobilier qui se sont largement redressés : en Europe et aux USA, ces deux segments de marché reprennent entre 10% et 15% sur le mois. En revanche, les secteurs de l'énergie et de la consommation de base sous-performent largement les indices génériques. Enfin, l'euro progresse de 3% contre le dollar sur le mois.

décembre 2023

Le mois de décembre 2023 a vu les marchés financiers poursuivre sur leur lancée initiée à la fin du mois d'octobre pour terminer l'année en fanfare. Que ce soient les actions, les obligations ou les actifs de diversification, tous finissent à des niveaux record. Comme le mois dernier, ce sont les espoirs de baisse des taux d'intérêt qui ont servi de supercarburant aux opérateurs. Ainsi, on a pu assister à une spectaculaire détente des rendements obligataires, chaque fois amplifiée par la publication d'un indicateur qui pointait vers une décélération prononcée de l'inflation. Outre-Atlantique, toutes les statistiques telles que les coûts salariaux unitaires, l'inflation anticipée 1 an et 5 ans / 10 ans de l'Université du Michigan, les prix à la production, les prix à l'importation ou le déflateur du PIB ont servi de prétexte à accumuler des emprunts d'état. Par conséquent, les rendements à 10 ans ont à nouveau perdu une cinquantaine de points de base, renforçant l'inversion de la courbe des taux. En Europe, l'inflation publiée en décembre pour le mois de novembre a été encore plus forte que prévue, en recul de 0,6%. Subséquemment, les rendements obligataires à 10 ans de part et d'autre du Rhin ont perdu plus de cinquante points de base également, et même près de soixante-dix pour le 10 ans italien. Ce rallye obligataire de fin d'année a entraîné dans son sillage un rallye actions, et a même ressuscité le marché des petites et moyennes valeurs aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe. Ainsi, sur le mois, l'indice Russell 2000, fortement pondéré en valeurs moyennes s'envolait de plus de 14% tandis que le MSCI Europe Small Caps, représentatif des petites capitalisations européennes bondissait de plus de 7%. Le Bitcoin quant à lui affiche une performance supérieure à 13% contre le dollar américain en décembre. Sur les indices représentatifs des grandes capitalisations, les hausses sont moins sensibles mais néanmoins très solides, avec plus de 3% de progression pour le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 et de l'ordre de 5% à 6% respectivement pour le S&P 500 et le Nasdaq. Enfin, l'euro termine l'année sur une note positive et monte à nouveau de 2% face au dollar sur le mois.

janvier 2024

Janvier 2024, à l'instar de décembre 2023, est véritablement le mois de tous les records sur les marchés développés, ce qui est loin d'être le cas pour les marchés émergents pénalisés par les marchés chinois notamment. Une fois n'est pas coutume, on a pu constater un engouement particulier pour les actions japonaises, toujours largement soutenues par l'image laxiste de la Banque du Japon, dont le taux directeur reste fortement ancré sur le niveau de -0.10%. C'est probablement la dernière banque centrale des économies développées à tenir un taux négatif. En Europe, l'actualité a été dominée par les révoltes des agriculteurs dans de nombreux pays dont l'Allemagne et la France. Outre l'accent légitime mis sur le niveau de vie extrêmement bas de la profession, on a pu assister à la validation de discours prônant l'abandon de normes environnementales ambitieuses par toutes les forces politiques en présence, ce qui augure assez mal la campagne des élections européennes à venir. En France, ce mouvement social a cueilli le nouveau Premier ministre Gabriel Attal, qui n'a ainsi pas pu bénéficier du moindre état de grâce. Outre-Atlantique, le combat pour remporter l'élection présidentielle de novembre prochain a été lancé par le début des primaires républicaines qui se résument d'ores et déjà à un affrontement entre le revenant Donald Trump et celle qui a été son ambassadrice à l'ONU, Nikki Haley, Ron de Santis ayant retiré sa candidature après le caucus de l'Iowa le 15 janvier. A l'heure actuelle et à moins d'une surprise, tout porte à croire que le monde va assister au match retour de l'élection d'il y a 4 ans. Sur le plan macro-économique, aucune surprise n'est venue perturber réellement l'équilibre actuel des marchés financiers. Les chiffres d'inflation publiés sont ressortis globalement en ligne avec les attentes, tout comme ceux concernant la croissance du PIB. Seule ombre au tableau, le discours de Jerome Powell le 31 janvier a douché quelque peu les espoirs des investisseurs de voir se matérialiser les six baisses de taux implicitement prévues par la forme de la courbe des taux américaine. Sur les marchés actions, le bilan est assez simple pour les marchés développés qui terminent le mois en hausse. Les valeurs technologiques et de croissance ont parfois fortement rebondi, bénéficiant de

l'annonce de résultats souvent extraordinaires. C'est notamment le cas pour l'équipementier technologique ASML, le conglomérat du luxe LVMH ou pour Microsoft, qui est devenue la première capitalisation mondiale devant Apple. Ainsi, le CAC 40 progresse de 1.6%, alors que l'Eurostoxx 50 avance de près de 3% tout comme le MSCI World en euro. Aux Etats-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq s'adjugent respectivement 1.7% et 1% en dollar. En revanche, les marchés émergents souffrent et reculent de 4.7% en dollar, pénalisés entre autres par la déconfiture du géant immobilier Evergrande en Chine, désormais en liquidation. Sur le front obligataire, les taux d'intérêt à 10 ans se tendent marginalement sur le mois. Du côté des devises, l'euro recule de 2% face au dollar mais progresse de 2% face au yen.

février 2024

Le mois de février a une nouvelle fois été marqué par un vif bond des marchés actions des zones développées comme émergentes, contrairement aux marchés obligataires qui ont été pénalisés par les statistiques publiées. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le supposé retard de la Banque du Japon dans le processus de normalisation de son taux directeur continue d'affaiblir le yen, ce qui bénéficie mécaniquement aux actions nipponnes, fortement exportatrices. Par ailleurs, on note également que les actions chinoises ont fortement rebondi pour revenir sur des niveaux proches de ceux du début d'année. En l'absence de nouvelles probantes, la meilleure explication est probablement que ces marchés ont bénéficié d'achats à bon compte. En Europe, l'entrée dans la troisième année de la guerre en Ukraine a donné lieu à de fortes tensions entre l'Occident et la Russie. L'entrée officielle de la Suède dans l'OTAN après plus de 200 ans de neutralité et les déclarations du Président français sur l'envoi possible de troupes européennes en Ukraine ont déclenché une réponse cinglante de la part du Kremlin. Le Président russe a en effet signifié que La France était à portée de ses missiles. Outre-Atlantique, la politique est toujours animée par des Primaires sans grand suspense : du côté des Républicains, Donald Trump ne laisse que des miettes à sa seule adversaire encore en lice, Nikki Haley, tandis que Joe Biden remporte haut la main les primaires Démocrates malgré sa cote de popularité en berne. Dans le même temps, le mois a été animé par les données macro-économiques et par les résultats des entreprises. Ainsi, les chiffres d'inflation publiés de part et d'autre de l'Atlantique ont contraint les opérateurs à ranger provisoirement leurs lunettes roses et à repousser leurs anticipations rapides de baisses de taux de la part des Banques centrales. En conséquence, les rendements des obligations gouvernementales se sont significativement tendus sur le mois, d'environ 30 points de base. Mais du côté actions, ce sont véritablement les résultats stratosphériques de NVIDIA qui ont propulsé les indices vers des niveaux record, le Dow Jones et le Nikkei 225 n'étant plus qu'à quelques encablures des 40 000 points, Le CAC 40 des 8 000 et le Nasdaq s'établissant au-dessus des 16 000. En conclusion, les progressions des indices actions sont spectaculaires, comprises entre + 3.5% et 6.5%. On notera néanmoins que les déceptions se paient cash, comme en témoignent les -40% d'AMS OSRAM, ex-fournisseur d'Apple sur un projet désormais abandonné ou les - 15% de Téléperformance, dont le modèle d'affaires pourrait être fortement pénalisé par la montée en puissance de l'intelligence artificielle. Enfin, sur le front des controverses, Edenred a perdu plus de 17% en février à la suite de l'ouverture d'une enquête, assortie d'une saisie de 20 millions d'euros, sur des soupçons de fraude sur des appels d'offres italiens pour un montant équivalent.

mars 2024

Le mois de mars a été celui de tous les records sur les marchés développés. En Europe, le CAC 40 a enfin franchi la barre symbolique des 8 200 points, tandis que l'Eurostoxx 50 retrouvait les 5 000 points, niveau qu'il n'avait plus atteint depuis décembre 2000, il y a plus de 23 ans. Aux Etats-Unis, le Nasdaq a très largement dépassé les 16 000 points tandis que le S&P 500 a dépassé les 5 200 points. Enfin, au Japon, le Nikkei a dépassé son précédent plus haut datant de décembre 1989 et a pulvérisé le seuil des 40 000 points. Cette pluie de records ne doit rien au hasard, mais bien à des environnements géopolitique, macro-économique et microéconomique extrêmement balisés et prévisibles. Sur le front géopolitique, tout se passe comme si les forces en présence étaient figées. Que ce soit au sujet de la guerre russo-ukrainienne ou sur le conflit israélo-palestinien, les escalades tant redoutées semblent être parfaitement circonscrites, même si on perçoit une certaine difficulté pour les européens à être sur une même ligne diplomatique. Sur le front macro-économique, la plupart des économistes ont remis à jour leurs perspectives et il n'y a plus grand monde pour miser sur une récession américaine alors que

la croissance européenne reste proche de zéro mais positive et que les attentes sur la croissance chinoise sont très raisonnables. Par ailleurs, les discours rassurants des banquiers centraux et les anticipations d'inflation qui sont de plus en plus ancrées contribuent à favoriser les actifs risqués. Enfin, sur le front micro-économique, les résultats des entreprises mondialisées ont plutôt surpris à la hausse tandis que les plus petites capitalisations, tirées par les marchés domestiques, affichent un retard de valorisation de plus en plus important. Dans ce contexte, les marchés actions continuent sur leur lancée et affichent donc des performances positives comprises entre 1,5% et 4% sur le mois. Les marchés obligataires retrouvent quelques couleurs, les taux d'intérêt se détendant sur le mois. Enfin, du côté des devises, la timide remontée du taux directeur de la Banque du Japon n'a pas véritablement profité au yen qui perd à nouveau près de 2% contre l'Euro et le dollar américain.

avril 2024

En avril, les marchés financiers ont repris leur souffle, ployant sous l'effet de publication de chiffres d'inflation moins favorables que prévus. Ainsi, tous les grands indices, qu'ils soient actions ou obligataires ont affiché des performances négatives. Le mois a été animé par de nombreux événements politiques et géopolitiques. Ainsi, aux Etats-Unis, après des semaines d'atermoiements, le Congrès a voté un paquet de 61 milliards d'aides militaires à l'Ukraine, pour qu'elle puisse défendre son territoire contre l'agression des troupes de Vladimir Poutine. Au Proche-Orient, les Iraniens ont lancé une attaque de drones et de missiles contre Israël en représailles de la destruction non revendiquée d'un bâtiment annexe de l'ambassade d'Iran à Damas. Cette vengeance, annoncée bien avant son exécution, a été déjouée par une coalition entre Israël, les Etats-Unis, la France, l'Angleterre, la Jordanie, Les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite. Après que les capitales européennes et américaine ont appelé à faire baisser les tensions pendant quelques jours, Israël s'est contenté de frappes chirurgicales sur le sol iranien, visant surtout à prouver aux Mollahs qu'il avait la capacité à venir les défier sur leur sol, distant d'environ 2000 kilomètres. Sur le front macro-économique, l'économie américaine affiche toujours une vigueur inattendue, avec un rythme mensuel supérieur à 175 000 créations d'emplois (ADP Employment Report) et même si la première estimation de la croissance du premier trimestre a été décevante (1.6% vs 2.5% anticipés). En revanche, l'inflation affiche toujours une progression supérieure à la cible de la Réserve fédérale américaine de plus de 1%, que ce soit pour l'indice des prix à la consommation ou celui excluant les éléments volatils comme l'alimentation ou l'énergie. En Europe en revanche, la croissance en berne et l'inflation revenant vers la cible des 2% annuels pourraient conduire la Banque centrale européenne à baisser son principal taux directeur dès le mois de juin, bien avant son homologue américaine. Sur le front micro-économique, les résultats des entreprises ont été accueillis de façon très tranchée par les investisseurs. Par exemple, si ceux de Google (+11%) ou de Philips (+30%) ont été salués, ceux de Meta (-11%) ou Stellantis (-10%) les ont largement refroidis, que ce soit sur les publications ou sur les prévisions. Dans ce contexte chahuté, on pourra noter l'excellente tenue des banques européennes, qui confirment leur retour en grâce avec une progression du secteur de plus de 3% après près de 15% de hausse le mois précédent, ou le secteur pétrolier qui bénéficie d'un prix du pétrole élevé, plus que jamais thermomètre des conflits au Proche-Orient. Dans ce contexte, les marchés actions des pays développés reculent tous de 2% à 4%, à l'exception notable de l'indice des petites capitalisations françaises en hausse de plus de 1% sur le mois. Les marchés obligataires subissent la remontée assez violente des rendements et affichent des performances négatives supérieures à 1%. Seul l'indice des emprunts spéculatifs à haut rendement s'affiche quasiment à l'équilibre en avril. Enfin, du côté des devises, l'euro perd plus de 1% face au billet vert mais gagne 3% face au Yen japonais.

mai 2024

En mai, les marchés financiers actions ont repris leur marche en avant, avec des disparités notables entre les tailles de capitalisation et les zones géographiques. Sur les marchés de taux, ce sont toujours les actifs les plus risqués qui bénéficient de la faveur des investisseurs. Au registre de la géopolitique, les élections européennes qui vont se dérouler entre le 6 et le 9 juin servent de caisses de résonance aux conflits en cours, que ce soit entre la Russie et l'Ukraine mais surtout entre le Hamas et Israël. Ainsi, ce sont trois pays européens, l'Espagne, l'Irlande et la Norvège, qui ont conjointement décidé de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, portant ainsi à 146 le nombre de nations à le faire. Mais ces élections révèlent aussi les différences de stratégies économiques au sein des blocs occidentaux.

Ainsi, le sujet de l'écoulement par la Chine de sa surproduction de véhicules fait l'objet de visions radicalement opposées de part et d'autre de l'Atlantique : lorsque les Etats-Unis quadruplent les droits de douane, les passant de 25% à 100 % de la valeur des véhicules importés, l'Europe s'interroge sur l'opportunité d'un passage de 10% à 20%, redoutant des mesures de rétorsion si elle a l'outrecuidance de passer à l'acte. Sur le front macro-économique, les statistiques économiques sont globalement ressorties en ligne avec les estimations des économistes et autres stratégestes de marché. Ainsi, il est désormais fort probable que la BCE entame son cycle de baisse des taux d'intérêt avant la Réserve Fédérale dès la prochaine réunion du 6 juin 2024. Mais les opérateurs pourraient attendre Christine Lagarde sur l'élaboration d'une stratégie de long terme et sur la projection d'un taux directeur cible. Peu de choses à mentionner du côté des résultats des entreprises si ce n'est ceux de la star incontestée des marchés financiers, à savoir NVIDIA, qui ont encore enflammé les marchés. Fort de résultats hors normes et dépassant toutes les attentes, la société spécialisée dans la fabrication de puces nécessaires au développement de l'intelligence artificielle générative affiche désormais une capitalisation boursière (2,8 billions de \$) supérieure à l'ensemble des 40 actions de l'indice CAC 40 (2,59 billions d'€) Dans ce contexte, les actions affichent des performances positives mais inégales, allant de 0% à plus de 10% selon les marchés. Ainsi, le CAC40 fait du surplace sur le mois mais affiche une performance supérieure à 1% si l'on tient compte des dividendes versés aux actionnaires. C'est également le cas de l'Eurostoxx 50 qui progresse de plus de 2% dividendes compris. Mais sur le Vieux Continent, la palme revient aux petites capitalisations qui se redressent de plus de 11% en France et de l'ordre de 7,5% en Europe. Aux Etats-Unis, sans surprise, le S&P 500 progresse de près de 5% en dollar quand le Nasdaq s'arroge lui près de 7%, tandis que les marchés émergents ne remontent que de quelques dixièmes de pourcent en dollar également. Les marchés obligataires gouvernementaux et de crédit « Investment Grade » font du surplace alors que les emprunts spéculatifs à haut rendement gagnent 1% sur le mois. Enfin, du côté des devises, l'euro reprend plus de 1,7% face au billet vert et plus de 1,4% face au Yen japonais.

juin 2024

Le mois de juin a été évidemment marqué par les élections européennes, et le psychodrame français qui en a résulté. En effet, entre le 6 et le 9 juin se sont déroulées les élections donnant lieu au renouvellement du parlement européen dans l'ensemble de l'Union. Alors que les résultats globaux ont fait état d'une assez bonne résistance des partis pro-européens et que les partis europhobes ou eurosceptiques progressaient à un rythme contenu, le vote des Français a entraîné des répercussions inédites. Constatant que sa majorité relative était désormais une faible minorité, et souhaitant probablement éviter un moment Hollande, le Président Macron a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale dès le 9 juin au soir et de convoquer des élections législatives le 30 juin et le 7 juillet 2024. Ainsi, à partir de cette date, les marchés d'obligations et d'actions françaises ont commencé à dévisser : sur le mois, le CAC40 affiche une performance négative de -6,4%, le CAC Mid 60 -10,9% et le CAC Small -15,7% en tenant compte des dividendes versés. Par sympathie, la prime de risque obligataire demandée par les opérateurs pour financer la France s'est également largement tendue passant de 47 à 81 points de base sur le mois, comme le mesure l'écart des taux à 10 ans français et allemand. Ces performances exécrables ont été enregistrées alors que la campagne politique express faisait la part belle aux idées les plus dépensières et potentiellement les plus irréalistes dans un contexte budgétaire plus que contraint par la procédure pour déficit excessif lancée par la Commission européenne contre sept pays de l'UE dont ... la France. Dans ce contexte, la baisse des taux de 25 points de base décidée par la Banque centrale européenne est passée totalement inaperçue et n'a eu pour le moment aucun effet sur l'humeur des marchés financiers européens. Néanmoins, compte tenu des résultats du 1er tour des législatives françaises qui laissent à penser que le futur gouvernement français pourrait se contenter d'expédier les affaires courantes, les marchés européens devraient se calmer et retrouver un peu d'allant. Outre-Atlantique, le premier débat qui a eu lieu le 27 juin dernier entre Joe Biden et Donald Trump a considérablement affaibli le Président sortant. Dès le lendemain, le New York Times, quotidien pourtant très bienveillant envers les Démocrates, s'inquiétait de savoir si Joe Biden était en pleine possession de toutes ses facultés mentales et demandait instamment qu'il se retire en faveur d'un autre candidat. Néanmoins, ce débat n'a eu que peu d'effet sur les marchés financiers américains qui ont vu les indices boursiers voler une nouvelle fois de record en record, portés

par les espoirs de croissance pérenne suscités par l'intelligence artificielle. Le titre de première capitalisation boursière mondiale n'a pas cessé d'évoluer entre les 3 sociétés dépassant les 3 000 milliards de dollars de valorisation, à savoir Nvidia, Apple et Microsoft. En conclusion, les marchés européens ont largement pâti de la situation française, l'Eurotoxx 50 fléchissant de 1,75% et le MSCI Small Caps de plus de 3%. A contrario, les marchés américains ont continué d'afficher une forme insolente, le S&P 500 et le Nasdaq progressant respectivement de 3,6% et 6%. Enfin, sur le front des devises, l'Euro flanche de plus de 1% sur le mois face au dollar mais grignote encore 1% face au yen.

juillet 2024

Les situations politiques ont fait les unes de l'actualité en ce mois de juillet 2024. Ainsi, les répliques de la secousse sismique provoquée par la dissolution de l'Assemblée nationale en France ont eu pour point d'orgue les résultats du deuxième tour des élections législatives du 7 juillet dernier, qui se sont traduits par une représentation d'une France fracturée selon trois pôles bien distincts. Mais c'est le 13 juillet que les tensions politiques ont été à leur paroxysme avec la tentative d'assassinat du candidat à l'élection présidentielle américaine et ancien Président Donald J. Trump, dont il a miraculeusement réchappé. Depuis cette date, l'enchaînement des événements s'est accéléré puisque cet assassinat avorté a précipité la cote de popularité du candidat républicain à son sommet au détriment de celle de Joe Biden. Dès lors, chaque gaffe du Président sortant a été scrutée et il a été très rapidement lâché par l'ensemble des caciques du Parti Démocrate. Si bien que le 21 juillet, il n'a eu d'autre choix, à 81 ans, que de se désister en faveur de sa colistière Kamala Harris, qui deviendra probablement la candidate investie par le parti, dont l'emblème est un âne, lors de la convention qui se tiendra du 19 au 22 août 2024. Néanmoins, depuis le 26 juillet, toute cette actualité a été balayée par le début des Jeux Olympiques de Paris 2024 et la cérémonie d'ouverture qui a émerveillé plus d'un milliard de téléspectateurs. Ni la probable fraude électorale au Venezuela qui a vu la reconduction du Président Maduro à la tête du pays, ni le décès, le 31 juillet dernier, du chef du mouvement terroriste palestinien responsable du pogrom du 7 octobre 2023 dans une frappe attribuée à Israël en Iran ne résistent à la déferlante des JO. Sans surprise, au cours du mois, il y a eu beaucoup de volatilité sur les marchés financiers mais finalement, peu de changement au niveau des indices mondiaux : en Europe, les marchés progressent timidement d'un peu moins de 1%, avec un rebond notable de plus de 6% des petites capitalisations françaises qui s'étaient effondrées le mois dernier. Aux Etats-Unis, le S&P 500 fait du surplace alors que le Nasdaq, fortement pondéré en valeurs technologiques recule de moins de 1%, le titre star Nvidia perdant plus de 6% sur le mois. Et, du côté des pays émergents, on enregistre un léger recul de moins de 1%. Sur le front obligataire, tous les marchés progressent fortement avec une excellente performance des obligations d'Etat suivies par le crédit et le haut rendement. Enfin, sur le front des devises, l'Euro se redresse de 1% sur le mois face au dollar mais cède plus de 5% face au yen.

août 2024

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les marchés financiers affichent des performances positives en ce mois d'août 2024. En effet, alors que le marché des devises avait bien anticipé la légère hausse des taux de la Bank of Japan le 31 juillet dernier et avait complètement renversé le mouvement de baisse tendancielle du yen contre les devises euro et dollar, le marché des actions japonaises a connu un krach boursier d'une violence inouïe (-20%) sur les trois premiers jours du mois. Il est fort probable que les rares opérateurs encore présents devant leurs écrans ont probablement plus regardé les exploits sportifs des athlètes participants aux Jeux Olympiques de Paris 2024 que passé leur temps à recalculer les probabilités de récession mondiale à la suite d'une micro-normalisation des taux directeurs du Japon (+0,15%), ce qui a laissé le champ libre pour que les mouvements baissiers soient exacerbés par l'absence de liquidité. C'est donc dans une ambiance assez délétère qu'août 2024 commençait. Cette volatilité a conduit un des adjoints de Kazuo Ueda, le Président de la Banque du Japon, à rassurer les marchés en stipulant que l'institution nippone ne toucherait plus à son taux directeur tant que les secousses boursières ne seront pas calmées. Aussi, dès le 6 août, les marchés actions ont complètement changé de fusil d'épaule et se sont concentrés sur le scénario classique d'aléa moral, partant du principe que les banquiers centraux seront toujours là pour prévenir un risque de krach boursier dévastateur pour l'économie mondiale. Avec des statistiques économiques en ligne avec les attentes, un symposium

de Jackson Hole qui ouvre la voie à une diminution progressive des taux d'intérêt aux Etats-Unis et une inflation européenne qui franchit à la baisse la barre des 2% annuels, il n'en fallait pas moins pour que le mois s'achève sur une note positive. En Europe, le marché français ne pâtit vraiment plus de l'absence de Premier ministre mais ne progresse que de 1.3% alors que son équivalent européen reprend 1.8%. Aux USA, l'espoir de baisse des taux a pesé sur le dollar, ce qui a bénéficié aux actions : ainsi, le Nasdaq composite se redresse timidement de 0.65% alors que le S&P 500 affiche une performance de 2.4%. Enfin, au Japon, le Topix finit le mois sur une note négative de -2.9% en yen. Sur le front obligataire, les taux à 10ans n'évoluent que marginalement ce qui permet aux indices obligataires de légèrement progresser sur le mois également.

septembre 2024

Le mois de septembre a connu de nombreux rebondissements, qu'ils concernent la politique monétaire et budgétaire, la politique ou la géopolitique. Tout d'abord, on peut dire que les Banques centrales ont fait le show. En Europe, Christine Lagarde et la Banque centrale européenne ont poursuivi leur politique de normalisation des taux directeurs en abaissant de 0.6% le taux de refinancement et de 0.25% le taux de facilités de dépôt compte tenu des chiffres d'inflation qui ont franchement franchi à la baisse la fameuse barre des 2% annuels dans de nombreux pays européens. Quelques jours plus tard, le 18 septembre, c'est la Réserve fédérale américaine qui a enflammé les marchés avec une baisse de son principal taux directeur de 50 points de base. Jerome Powell a en effet pu arguer, que l'inflation étant sous contrôle aux Etats-Unis, la FED pouvait désormais se focaliser sur son deuxième mandat qui est l'emploi et l'inflation. Enfin, à partir du 24 septembre, les autorités chinoises ont annoncé toute une série de mesures destinée à soutenir l'économie. Ce package, d'un montant supérieur à 2 billions (ou 2 000 milliards) de yuans, concerne à la fois l'assouplissement de la politique monétaire, un soutien au marché immobilier via une réduction du taux des emprunts déjà souscrit assorti d'une baisse de l'acompte minimal qui baisse de 25 à 15% pour les logements secondaires, et une incitation à investir sur le marché des actions. Sur le front politique, la campagne présidentielle américaine entre dans la dernière ligne droite, avec des sondages qui ne parviennent pas véritablement à départager les deux impétrants dans les états clés ou « swing states ». Plus près de nous, la France s'est enfin dotée d'un gouvernement de coalition dont l'avenir est suspendu au dépôt d'une motion de censure qui serait promue par les forces extrêmes de l'assemblée, mais qui a eu pour mérite de contenir l'écartement des taux allemands et français. En Autriche, l'extrême-droite néonazie est arrivée largement en tête des élections législatives, sans toutefois pouvoir, a priori, former un gouvernement. Enfin, le mois de septembre a marqué un tournant dans le conflit qui oppose Israël aux proxies iraniens, puisqu'en dépit des nombreuses protestations internationales, le Premier ministre a donné l'ordre de déclencher une série d'attaques aussi massives qu'ingénieuses pour éradiquer le Hezbollah au Liban, avec bipeurs et talkies-walkies bourrés d'explosifs, raids aériens et incursions de troupes au sol. Dans ce contexte pour le moins agité, les marchés financiers affichent une nouvelle fois des performances positives : si l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 progressent de moins de 1%, les marchés américains dopés par la FED avancent de plus de 2% tandis que l'indice des marchés émergents bondit de plus de 6% en dollar, tiré par l'envolée du marché chinois de plus de 23% sur le mois. Du côté des obligations, les emprunts d'états européens profitent à plein de la baisse des taux et progressent de plus de 2% en valeur sur le mois, tandis que le crédit catégorie investissement et le haut rendement s'apprécient respectivement de 1.2% et 0.9%. Aux USA, c'est le haut rendement qui surperforme les emprunts d'état (+1.6% vs +1.2%). Et sur le front des devises, l'euro reprend 0.8% au dollar américain mais fléchit d'environ 1% face au yen japonais.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2024, le fonds a réalisé une performance de

- 13,86% pour la part A
- 15,12% pour la part I
- 0,97 pour la part N création le 2/09/2024

sur 12 mois, contre 17,85% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



UFF ALLOCATION EQUILIBRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024**

**UFF ALLOCATION EQUILIBRE
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE**
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale UFF ALLOCATION EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



UFF ALLOCATION EQUILIBRE

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



UFF ALLOCATION EQUILIBRE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	77 676 435,29
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	77 676 435,29
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	69 429 297,64
OPCVM	65 134 160,64
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	4 295 137,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	2 453 404,51
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	149 559 137,44
Créances et comptes d'ajustement actifs	5 848 251,22
Comptes financiers	3 871 690,21
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	9 719 941,43
Total de l'actif I+II	159 279 078,87

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	137 089 321,38
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	19 238 521,76
Capitaux propres I	156 327 843,14
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	156 327 843,14
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	2 453 405,52
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	2 453 405,52
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	497 830,21
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	497 830,21
Total Passifs : I+II+III+IV	159 279 078,87

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	2 170 246,41
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	459 830,72
Sous-total produits sur opérations financières	2 630 077,13
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-34 606,49
Sous-total charges sur opérations financières	-34 606,49
Total revenus financiers nets (A)	2 595 470,64
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-3 739 611,60
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-3 739 611,60
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-1 144 140,96
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	56 932,92
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-1 087 208,04
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	10 916 837,50
Frais de transactions externes et frais de cession	-159 993,12
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	10 756 844,38
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-499 386,71
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	10 257 457,67

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	11 021 163,11
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-206 447,63
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	10 814 715,48
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-746 443,35
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	10 068 272,13
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	19 238 521,76

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active dans le cadre de l'option dite « DSK ».

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	129 742 406,45	137 930 162,02	148 512 094,99	151 780 141,02	156 327 843,14
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A en EUR					
Actif net	107 173 213,54	112 748 314,58	127 414 587,18	130 071 339,47	133 733 156,76
Nombre de titres	1 182 826,7439	1 105 150,1479	1 527 707,9883	1 423 417,2273	1 285 417,5041
Valeur liquidative unitaire	90,60	102,02	83,40	91,37	104,03
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,67	5,95	-1,01	-4,08	6,83
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,79	-0,93	-0,60	-0,68	-0,88
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I en EUR					
Actif net	22 569 192,91	25 181 847,44	21 097 507,81	21 708 801,55	22 594 585,06
Nombre de titres	19 849,0000	19 454,0000	19 719,0000	18 317,0000	16 561,0000
Valeur liquidative unitaire	1 137,04	1 294,43	1 069,90	1 185,17	1 364,32
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-8,18	75,10	-13,22	-52,41	89,10
Capitalisation unitaire sur revenu	2,78	1,95	5,96	4,09	2,76
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE N en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	101,32
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	101,32
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,11

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007022124 - Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A : Taux de frais maximum de 2,55% TTC

FR0011062132 - Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I : Taux de frais maximum de 1,45% TTC

FR001400OYF9 - Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE N : Taux de frais maximum de 1,94% TTC

Commission de surperformance

15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence : 25% Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® Net Return + 25% S&P 500 Total Return Index + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5- 7Y Index.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, sur la durée de l'exercice comptable (période d'observation), selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative du fonds.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif des parts A, N et I avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de sous-performance du fonds par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance des parts A, N et I par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible.

Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

La période d'observation correspond à l'exercice comptable et s'étend sur 12 mois (soit du 1er octobre N-1 au 30 septembre N de chaque année).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE N	Capitalisation	Capitalisation
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	151 780 141,02
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	4 225 868,13
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-20 105 584,91
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 144 140,96
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	10 756 844,38
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	10 814 715,48
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	156 327 843,14

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A		
Parts souscrites durant l'exercice	35 409,3382	3 495 464,36
Parts rachetées durant l'exercice	-173 409,0614	-17 090 842,61
Solde net des souscriptions/rachats	-137 999,7232	-13 595 378,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 285 417,5041	
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I		
Parts souscrites durant l'exercice	571,0000	730 303,77
Parts rachetées durant l'exercice	-2 327,0000	-3 014 742,30
Solde net des souscriptions/rachats	-1 756,0000	-2 284 438,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 561,0000	
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE N		
Parts souscrites durant l'exercice	1,0000	100,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,0000	100,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
UFF ALLOCATION EQUILIBRE A FR0007022124	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	133 733 156,76	1 285 417,5041	104,03
UFF ALLOCATION EQUILIBRE I FR0011062132	Capitalisation	Capitalisation	EUR	22 594 585,06	16 561,0000	1 364,32
UFF ALLOCATION EQUILIBRE N FR001400OYF9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	101,32	1,0000	101,32

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-	ITALIE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	77 676,44	27 308,81	18 950,55	12 346,37	6 183,77	5 398,10
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-8 409,67	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	69 266,77					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 871,69	0,00	0,00	0,00	3 871,69
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	22 666,56	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		22 666,56	0,00	0,00	3 871,69

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 871,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 666,56	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	3 871,69	0,00	0,00	0,00	0,00	22 666,56	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	CHF	DKK	GBP	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	3 811,16	1 640,61	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2 175,23	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 730,55	0,00	0,00	456,94	31,72
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	4 905,78	3 811,16	1 640,61	456,94	31,72

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<p>Opérations figurant à l'actif du bilan</p> <p>Dépôts</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</p> <p>Créances représentatives de titres donnés en garantie</p> <p>Créances représentatives de titres financiers prêtés</p> <p>Titres financiers empruntés</p> <p>Titres reçus en garantie</p> <p>Titres financiers donnés en pension</p> <p>Créances</p> <p> Collatéral espèces</p> <p> Dépôt de garantie espèces versé</p> <p>Opérations figurant au passif du bilan</p> <p>Dettes représentatives des titres donnés en pension</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Dettes</p> <p> Collatéral espèces</p>		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1287023003	LYXOR ETF EUROMTS 5-7Y INVESTMENT GRADE	Amundi Asset Management	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	22 108 001,09
LU1932489690	CARMIGNAC PTF UNCONSTRA CREDIT F EUR C	Carmignac Gestion	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	8 107 384,12
FR0013311289	DNCA ACTIONS EURO PME Part N	DNCA FINANCE	Actions Euro	France	EUR	3 809 477,95
LU0290357176	DB X-T.II IBOXX SOCEREIGNS EUR ETF 1C C.	DWS Investment S.A	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	18 814 001,26
LU1165637460	IVO FIXED INCOME EUR I	IVO CAPITAL PARTNERS	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	3 306 243,72
FR0012112589	WHITE KNIGHT IX FCPI-1 PARTS A2	LBO FRANCE GESTION	Non applicable	France	EUR	1 012 000,00
FR001400FMX5	UFF DYNASTIES FAMILIALES M	MYRIA ASSET MANAGEMENT	Actions Euro	France	EUR	460 840,00
FR0013300217	HUDSON BLUE CHIPS Part I	MYRIA ASSET MANAGEMENT	Fonds / Diversifiés	France	EUR	2 092 395,90
IE00BFZMJT78	Neuberger Berman Euro Short Term Enhanced Cash Fund I EUR Ac	NEUBERGER BERMAN ASSET MANAGEMENT IR	Fonds / Monétaire court terme	Irlande	EUR	6 435 816,60
FR0007024880	AFER-FLORE FCP 4DEC	OFI INVEST PROVISoire	Fonds / Actions	France	EUR	3 283 137,00
Total						69 429 297,64

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	5 808 710,14
	Coupons et dividendes en espèces	39 541,08
Total des créances		5 848 251,22
Dettes		
	Rachats à payer	190 519,81
	Frais de gestion fixe	307 310,40
Total des dettes		497 830,21
Total des créances et des dettes		5 350 421,01

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 410 186,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,55
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	329 425,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,45
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	3,02
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 553 235,90
	FR0013300217	HUDSON BLUE CHIPS Part I	2 092 395,90
	FR001400FMX5	UFF DYNASTIES FAMILIALES M	460 840,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			2 553 235,90

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-1 087 208,04
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-1 087 208,04
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 087 208,04

Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-1 133 077,42
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 133 077,42
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 133 077,42
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-1 133 077,42
Total	-1 133 077,42
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	45 869,49
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	45 869,49
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	45 869,49
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	45 869,49
Total	45 869,49
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-0,11
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-0,11
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-0,11
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-0,11
Total	-0,11
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	10 257 457,67
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	10 257 457,67
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 257 457,67

Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	8 781 718,21
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	8 781 718,21
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	8 781 718,21
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	8 781 718,21
Total	8 781 718,21
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 475 739,41
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 475 739,41
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 475 739,41
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 475 739,41
Total	1 475 739,41
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,05
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	0,05
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,05
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	0,05
Total	0,05
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			77 676 435,29	49,69
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			77 676 435,29	49,69
Assurance			5 503 631,70	3,52
ALLIANZ SE-REG	EUR	8 386	2 473 870,00	1,59
AXA	EUR	43 637	1 506 785,61	0,96
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	2 793	1 380 579,90	0,88
ZURICH FINANCIAL SERVICES	CHF	263	142 396,19	0,09
Automobiles			2 308 418,71	1,48
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	4 603	364 465,54	0,23
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	5 761	193 742,43	0,12
DR ING HC F PORSCHE AG	EUR	2 100	150 150,00	0,10
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	12 937	750 863,48	0,49
STELLANTIS NV	EUR	43 177	535 740,22	0,34
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	3 294	313 457,04	0,20
Banques commerciales			6 408 447,12	4,10
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	91 698	890 204,18	0,57
BNP PARIBAS	EUR	21 174	1 303 259,70	0,83
CAIXABANK S.A.	EUR	38 518	206 610,55	0,13
ING GROEP NV	EUR	69 135	1 125 102,99	0,72
INTESA SANPAOLO	EUR	359 666	1 380 218,28	0,89
UBS GROUP AG	CHF	7 307	202 234,99	0,13
UNICREDIT SPA	EUR	33 045	1 300 816,43	0,83
Boissons			1 936 087,16	1,24
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	18 584	1 103 517,92	0,71
HEINEKEN	EUR	2 421	192 808,44	0,12
PERNOD RICARD	EUR	4 718	639 760,80	0,41
Composants automobiles			890 005,60	0,57
FERRARI NV	EUR	1 820	763 854,00	0,49
MICHELIN (CGDE)	EUR	3 460	126 151,60	0,08
Conglomérats industriels			2 686 189,42	1,72
SIEMENS AG-REG	EUR	14 813	2 686 189,42	1,72
Courrier, fret aérien et logistique			783 747,37	0,50
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	19 579	783 747,37	0,50
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			449 624,70	0,29
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	14 490	449 624,70	0,29
Distribution spécialisée			1 345 664,22	0,86
INDITEX	EUR	25 323	1 345 664,22	0,86
Electricité			3 103 099,70	1,98
ENEL SPA	EUR	172 647	1 238 742,23	0,79
IBERDROLA SA	EUR	134 223	1 864 357,47	1,19
Equipements de communication			323 070,77	0,21
NOKIA (AB) OYJ	EUR	82 332	323 070,77	0,21

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements électriques			2 956 751,60	1,89
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	12 518	2 956 751,60	1,89
Equipements et fournitures médicaux			1 447 797,64	0,93
ESSILORLUXOTTICA	EUR	6 244	1 327 474,40	0,85
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	2 234	120 323,24	0,08
Grands magasins et autres			1 129 117,60	0,72
PROSUS NV	EUR	28 760	1 129 117,60	0,72
Hôtels, restaurants et loisirs			189 371,64	0,12
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	2 917	189 371,64	0,12
Industrie aérospatiale et défense			3 226 775,08	2,06
AIRBUS SE	EUR	12 459	1 634 869,98	1,04
SAFRAN SA	EUR	7 541	1 591 905,10	1,02
Logiciels			5 306 030,70	3,39
AENA SME SA	EUR	556	109 865,60	0,07
SAP SE	EUR	19 218	3 928 159,20	2,51
VINCI SA	EUR	12 082	1 268 005,90	0,81
Marchés de capitaux			2 188 156,02	1,40
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	342 940	1 577 695,47	1,01
NORDEA BANK ABP	EUR	57 645	610 460,55	0,39
Pétrole et gaz			3 642 516,04	2,33
ENI SPA	EUR	52 220	714 474,04	0,46
TOTALENERGIES SE	EUR	50 052	2 928 042,00	1,87
Producteur et commerce d'énergie indépendants			2 242 504,18	1,43
AIR LIQUIDE SA	EUR	12 943	2 242 504,18	1,43
Produits alimentaires			1 659 108,91	1,06
DANONE	EUR	10 265	670 715,10	0,43
NESTLE SA-REG	CHF	10 954	988 393,81	0,63
Produits chimiques			1 221 139,85	0,78
BASF SE	EUR	19 986	950 434,23	0,61
SIKA AG-REG	CHF	910	270 705,62	0,17
Produits de soins personnels			1 881 594,00	1,20
L'OREAL	EUR	4 680	1 881 594,00	1,20
Produits pharmaceutiques			6 204 372,20	3,97
BAYER	EUR	15 662	474 950,15	0,30
NOVARTIS AG-REG	CHF	9 839	1 015 164,78	0,65
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	15 544	1 640 611,33	1,05
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	2 954	848 947,94	0,54
SANOFI	EUR	21 620	2 224 698,00	1,43
Produits pour l'industrie du bâtiment			666 263,16	0,43
SAINT-GOBAIN	EUR	8 153	666 263,16	0,43
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			6 708 152,76	4,29
ASML HOLDING NV	EUR	7 925	5 908 880,00	3,78
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	25 406	799 272,76	0,51

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux collectivités			169 439,32	0,11
ENGIE	EUR	10 921	169 439,32	0,11
Services aux professionnels			785 581,04	0,50
BUREAU VERITAS SA	EUR	6 743	200 806,54	0,13
WOLTERS KLUWER	EUR	3 865	584 774,50	0,37
Services de télécommunication diversifiés			1 965 052,18	1,26
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	74 462	1 965 052,18	1,26
Services financiers diversifiés			1 596 651,00	1,02
ADYEN NV	EUR	560	785 456,00	0,50
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	3 850	811 195,00	0,52
Textiles, habillement et produits de luxe			6 752 073,90	4,33
ADIDAS NOM.	EUR	3 380	804 102,00	0,51
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	2 416	343 317,40	0,22
HERMES INTERNATIONAL	EUR	764	1 685 384,00	1,08
KERING	EUR	1 170	300 514,50	0,19
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	5 256	3 618 756,00	2,33
TITRES D'OPC			69 429 297,64	44,41
OPCVM			65 134 160,64	41,66
Gestion collective			65 134 160,64	41,66
CARMIGNAC PTF UNCONSTRA CREDIT F EUR C	EUR	56 122	8 107 384,12	5,19
DB X-T.II IBOXX SOCEREIGNS EUR ETF 1C C.	EUR	81 676	18 814 001,26	12,03
DNCA ACTIONS EURO PME Part N	EUR	3 348,5206	3 809 477,95	2,44
HUDSON BLUE CHIPS Part I	EUR	1 995	2 092 395,90	1,34
IVO FIXED INCOME EUR I	EUR	22 467	3 306 243,72	2,11
LYXOR ETF EUROMTS 5-7Y INVESTMENT GRADE	EUR	140 703	22 108 001,09	14,14
Neuberger Berman Euro Short Term Enhanced Cash Fund I EUR Ac	EUR	57 514	6 435 816,60	4,12
UFF DYNASTIES FAMILIALES M	EUR	400	460 840,00	0,29
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			4 295 137,00	2,75
Gestion collective			4 295 137,00	2,75
AFER-FLORE FCP 4DEC	EUR	22 959	3 283 137,00	2,10
WHITE KNIGHT IX FCPI-1 PARTS A2	EUR	20 000	1 012 000,00	0,65
Total			147 105 732,93	94,10

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 1224	-950	0,00	-1 617 375,00	-47 785 000,00
SP 500 MINI 1224	151	836 029,51	0,00	39 375 330,76
Sous-total 1.		836 029,51	-1 617 375,00	-8 409 669,24
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		836 029,51	-1 617 375,00	-8 409 669,24

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BUND 1224	168	336 000,00	0,00	22 666 560,00
Sous-total 1.		336 000,00	0,00	22 666 560,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		336 000,00	0,00	22 666 560,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	147 105 732,93
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-781 345,49
Total instruments financiers à terme - taux	336 000,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	11 001 316,43
Autres passifs (-)	-1 333 860,73
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	156 327 843,14

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A	EUR	1 285 417,5041	104,03
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I	EUR	16 561,0000	1 364,32
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE N	EUR	1,0000	101,32

UFF ALLOCATION EQUILIBRE

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	142 104 913,32	165 458 064,85
Actions et valeurs assimilées	75 716 253,26	77 158 798,51
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	75 716 253,26	77 158 798,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	64 236 630,95	77 158 669,88
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	60 185 455,95	74 285 619,71
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	1 098 200,00	906 800,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	2 952 975,00	1 966 250,17
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 152 029,11	11 140 596,46
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 152 029,11	11 140 596,46
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	5 770 317,70	11 824 630,94
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 770 317,70	11 824 630,94
COMPTES FINANCIERS	7 393 509,70	444 664,23
Liquidités	7 393 509,70	444 664,23
TOTAL DE L'ACTIF	155 268 740,72	177 727 360,02

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	159 450 687,89	151 129 050,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-6 768 377,97	-1 806 618,04
Résultat de l'exercice (a,b)	-902 168,90	-810 337,48
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	151 780 141,02	148 512 094,99
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 152 030,44	10 777 988,48
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	2 152 030,44	10 777 988,48
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 152 030,44	10 777 988,48
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	286 958,34	6 485 165,96
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	286 958,34	6 485 165,96
COMPTES FINANCIERS	1 049 610,92	11 952 110,59
Concours bancaires courants	1 049 610,92	11 952 110,59
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	155 268 740,72	177 727 360,02

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 1222	0,00	43 426 500,00
EURO STOXX 50 1223	46 244 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 1222	0,00	16 245 609,92
XEUR FBTP BTP 1222	0,00	3 919 300,00
FGBL BUND 10A 1222	0,00	11 356 180,00
US 10YR NOTE 1222	0,00	11 213 687,65
EURO BUND 1223	24 441 600,00	0,00
SP 500 MINI 1223	37 005 033,79	0,00
SP 500 MINI 1222	0,00	31 074 360,55
EC EURUSD 1222	0,00	11 831 584,72
RF EURCHF 1222	0,00	11 797 348,24
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775	0,00	2 438 877,00
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425	0,00	9 523 234,00
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800	0,00	3 089 244,20
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	277 056,84	6 812,16
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 501 479,11	2 029 764,57
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 778 535,95	2 036 576,73
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	138 299,24	126 462,75
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	138 299,24	126 462,75
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 640 236,71	1 910 113,98
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 572 519,84	2 584 183,49
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-932 283,13	-674 069,51
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	30 114,23	-136 267,97
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-902 168,90	-810 337,48

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007022124 - Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A : Taux de frais maximum de 2,05% TTC Entre le 30/09/2022 et 30/12/2022

Taux de frais maximum de 2,55% TTC Entre le 02/01/2023 et 29/09/2023

FR0011062132 - Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I : Taux de frais maximum de 0,95 % TTC Entre le 30/09/2022 et 30/12/2022

Taux de frais maximum de 1,45% TTC Entre le 02/01/2023 et 29/09/2023

Commission de surperformance

15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence : 25% STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR + 25% S&P 500 Total Return Index + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5- 7Y Index

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative du fonds.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif des parts A et I avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de sous-performance du fonds par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance des parts A et I par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible.

Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE A	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	148 512 094,99	137 930 162,02
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	3 859 989,35	48 447 290,85
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-15 129 873,49	-9 306 775,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 604 753,48	6 041 786,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 248 418,24	-5 065 385,15
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	11 552 848,45	13 825 171,47
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-19 664 514,51	-16 105 896,47
Frais de transactions	-332 016,07	-814 760,41
Différences de change	-845 582,77	1 270 044,25
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	22 908 237,76	-24 824 117,89
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	11 542 979,84	-11 365 257,92
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	11 365 257,92	-13 458 859,97
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	494 949,16	-2 220 101,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 780 780,44	-2 275 729,60
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 275 729,60	55 627,90
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-932 283,13	-674 069,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-43,96 (**)	8 746,58 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	151 780 141,02	148 512 094,99

(*) 30/09/2022 : Le montant de 8 746.58 euros se décompose de la façon suivante : 4 070.85 représente la soulte de fusion suite à l'absorption le 25 Juillet 2022 du FCP UFF CAP DEFENSIF

Et un montant de 4 675.73 euros provenant d'une annulation de commission de mouvement d'exercices antérieurs prélevées à tort.

(**) 29/09/2023 : Résultat fusion

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	46 244 000,00	30,47
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	46 244 000,00	30,47
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	37 005 033,79	24,38
Taux	24 441 600,00	16,10
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	61 446 633,79	40,48

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 393 509,70	4,87
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 049 610,92	0,69
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	24 441 600,00	16,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 393 509,70	4,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 049 610,92	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 441 600,00	16,10

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	3 559 634,51	2,35	1 177 508,91	0,78	639 253,34	0,42
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2 107 973,72	1,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 668 838,87	1,76	0,00	0,00	0,00	0,00	453 028,46	0,30
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	789 904,55	0,52	234,73	0,00	259 471,64	0,17
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	37 005 033,79	24,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	5 727 281,52
	Coupons et dividendes en espèces	43 036,18
TOTAL DES CRÉANCES		5 770 317,70
DETTES		
	Frais de gestion fixe	286 945,81
	Autres dettes	12,53
TOTAL DES DETTES		286 958,34
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		5 483 359,36

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A		
Parts souscrites durant l'exercice	36 903,8148	3 336 046,31
Parts rachetées durant l'exercice	-141 194,5758	-12 927 449,33
Solde net des souscriptions/rachats	-104 290,7610	-9 591 403,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 423 417,2273	
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I		
Parts souscrites durant l'exercice	455,0000	523 943,04
Parts rachetées durant l'exercice	-1 857,0000	-2 202 424,16
Solde net des souscriptions/rachats	-1 402,0000	-1 678 481,12
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 317,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part UFF ALLOCATION EQUILIBRE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 271 495,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,43
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	301 024,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,33
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 642 084,47
	FR0007024880	AFER-FLORE FCP 4DEC	2 157 853,95
	FR0013300217	MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	1 106 186,52
	FR001400FMX5	UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M	378 044,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 642 084,47

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-902 168,90	-810 337,48
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-902 168,90	-810 337,48

	29/09/2023	30/09/2022
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-977 204,18	-927 933,53
Total	-977 204,18	-927 933,53

	29/09/2023	30/09/2022
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	75 035,28	117 596,05
Total	75 035,28	117 596,05

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 768 377,97	-1 806 618,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-6 768 377,97	-1 806 618,04

	29/09/2023	30/09/2022
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 808 330,07	-1 545 756,59
Total	-5 808 330,07	-1 545 756,59

	29/09/2023	30/09/2022
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-960 047,90	-260 861,45
Total	-960 047,90	-260 861,45

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	145 287 563,91	129 742 406,45	137 930 162,02	148 512 094,99	151 780 141,02
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE A en EUR					
Actif net	120 021 648,50	107 173 213,54	112 748 314,58	127 414 587,18	130 071 339,47
Nombre de titres	1 256 206,7461	1 182 826,7439	1 105 150,1479	1 527 707,9883	1 423 417,2273
Valeur liquidative unitaire	95,54	90,60	102,02	83,40	91,37
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,31	-0,67	5,95	-1,01	-4,08
Capitalisation unitaire sur résultat	0,13	-0,79	-0,93	-0,60	-0,68
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE I en EUR					
Actif net	25 265 915,41	22 569 192,91	25 181 847,44	21 097 507,81	21 708 801,55
Nombre de titres	21 306,0000	19 849,0000	19 454,0000	19 719,0000	18 317,0000
Valeur liquidative unitaire	1 185,85	1 137,04	1 294,43	1 069,90	1 185,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-65,71	-8,18	75,10	-13,22	-52,41
Capitalisation unitaire sur résultat	14,69	2,78	1,95	5,96	4,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	4 119	686 307,78	0,45
AIXTRON SE	EUR	5 463	190 221,66	0,12
ALLIANZ SE-REG	EUR	9 532	2 151 372,40	1,42
BASF SE	EUR	18 266	784 524,70	0,51
BAYER AG-REG	EUR	20 606	936 542,70	0,62
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	5 393	519 777,34	0,34
BEIERSDORF AG	EUR	1 500	183 225,00	0,12
COMMERZBANK AG	EUR	18 249	196 906,71	0,13
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	5 572	182 873,04	0,12
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	4 200	687 540,00	0,45
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	80 655	1 602 453,54	1,06
DHL GROUP	EUR	22 467	865 765,85	0,57
INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	30 735	963 695,93	0,64
MERCEDES-BENZ GROUP AG	EUR	20 419	1 345 407,91	0,89
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	EUR	3 196	1 179 643,60	0,78
SAP SE	EUR	21 695	2 664 579,90	1,75
SIEMENS AG-REG	EUR	16 307	2 212 207,62	1,46
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	2 217	106 416,00	0,07
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	3 726	405 910,44	0,27
TOTAL ALLEMAGNE			17 865 372,12	11,77
BELGIQUE				
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	16 107	845 778,57	0,56
TOTAL BELGIQUE			845 778,57	0,56
DANEMARK				
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	13 638	1 177 508,91	0,78
TOTAL DANEMARK			1 177 508,91	0,78
ESPAGNE				
AENA SME SA	EUR	1 047	149 302,20	0,10
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	2 876	164 737,28	0,10
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	107 564	829 318,44	0,55
BANCO SANTANDER SA	EUR	413 306	1 495 547,76	0,99
CAIXABANK SA	EUR	54 609	206 749,67	0,13
IBERDROLA SA	EUR	143 618	1 521 632,71	1,01
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	27 860	983 179,40	0,64
TOTAL ESPAGNE			5 350 467,46	3,52
FINLANDE				
NOKIA OYJ	EUR	95 600	341 100,80	0,22
NORDEA BANK ABP	SEK	61 344	639 253,34	0,42
TOTAL FINLANDE			980 354,14	0,64
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	14 123	1 793 338,54	1,18
AIR LIQUIDE SA	EUR	12 790	2 044 353,60	1,34
AMUNDI SA	EUR	3 844	205 077,40	0,14
AXA SA	EUR	49 432	1 392 993,76	0,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BALYO SA - PROMESSES	EUR	380 747	319 827,48	0,21
BNP PARIBAS	EUR	29 167	1 762 561,81	1,16
BUREAU VERITAS SA	EUR	9 875	232 161,25	0,15
CAPGEMINI SE	EUR	1 217	201 778,60	0,13
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	9 247	525 969,36	0,34
DANONE	EUR	11 560	604 125,60	0,39
ENGIE	EUR	16 925	245 920,25	0,16
ESSILORLUXOTTICA	EUR	6 971	1 151 330,36	0,76
HERMES INTERNATIONAL	EUR	815	1 409 787,00	0,93
KERING	EUR	1 298	560 606,20	0,37
L'OREAL	EUR	5 080	1 997 456,00	1,31
LNA Sante SA	EUR	6 500	160 550,00	0,11
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	5 829	4 175 895,60	2,76
MICHELIN (CGDE)	EUR	3 356	97 558,92	0,07
PERNOD RICARD SA	EUR	4 908	774 727,80	0,51
SAFRAN SA	EUR	8 879	1 319 774,56	0,87
SANOFI	EUR	25 723	2 610 370,04	1,72
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	13 594	2 133 986,12	1,41
THALES SA	EUR	574	76 399,40	0,05
TOTALENERGIES SE	EUR	58 157	3 623 762,67	2,39
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	1 843	86 160,25	0,06
VINCI SA	EUR	14 751	1 549 150,02	1,02
VISIATIV SA	EUR	9 400	259 440,00	0,17
TOTAL FRANCE			31 315 062,59	20,63
IRLANDE				
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	EUR	3 168	490 723,20	0,33
TOTAL IRLANDE			490 723,20	0,33
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	193 233	1 124 616,06	0,74
ENI SPA	EUR	57 013	869 790,33	0,57
FERRARI NV	EUR	2 126	594 642,20	0,39
INTESA SANPAOLO	EUR	438 373	1 069 630,12	0,71
UNICREDIT SPA	EUR	41 489	943 044,97	0,62
TOTAL ITALIE			4 601 723,68	3,03
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	631	445 296,70	0,29
ASML HOLDING NV	EUR	8 666	4 845 160,60	3,19
HEINEKEN NV	EUR	2 169	181 024,74	0,12
ING GROEP NV	EUR	83 486	1 047 749,30	0,70
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	EUR	21 951	626 042,52	0,41
KONINKLIJKE DSM	EUR	57	6 500,85	0,00
PROSUS NV	EUR	32 684	912 537,28	0,60
STELLANTIS NV	EUR	58 187	1 059 585,27	0,70
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	9 359	231 448,07	0,16
TOTAL PAYS-BAS			9 355 345,33	6,17
SUISSE				
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	2 065	239 075,04	0,16
DSM-FIRMENICH AG	EUR	2 175	174 282,75	0,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LONZA GROUP AG-REG	CHF	203	89 308,71	0,06
NESTLE SA-REG	CHF	10 684	1 145 714,17	0,75
NOVARTIS AG-REG	CHF	9 748	945 885,35	0,62
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CHF	2 782	720 235,17	0,48
SIKA AG-REG	CHF	908	218 788,40	0,14
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	462	200 627,67	0,13
TOTAL SUISSE			3 733 917,26	2,46
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			75 716 253,26	49,89
TOTAL Actions et valeurs assimilées			75 716 253,26	49,89
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AFER-FLORE FCP 4DEC	EUR	13 545	2 157 853,95	1,42
AMUNDI ETF GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRAD	EUR	130 000	27 154 400,00	17,89
DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS N	EUR	272 000	2 124 320,00	1,40
MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	EUR	1 282	1 106 186,52	0,73
UFF DYNASTIES FAMILIALES PARTS M	EUR	400	378 044,00	0,25
TOTAL FRANCE			32 920 804,47	21,69
LUXEMBOURG				
CARMIGNAC PTF UNCONSTRA CREDIT F EUR C	EUR	56 122	7 118 514,48	4,69
DB X-T.II IBOXX SOCEREIGNS EUR ETF 1C C.	EUR	95 000	20 146 137,00	13,27
TOTAL LUXEMBOURG			27 264 651,48	17,96
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			60 185 455,95	39,65
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE				
FRANCE				
CABESTAN CAPITAL FCPR A	EUR	500	0,00	0,00
WHITE KNIGHT IX FCPI-1 PARTS A2	EUR	20 000	1 098 200,00	0,73
TOTAL FRANCE			1 098 200,00	0,73
TOTAL Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE			1 098 200,00	0,73
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
CABESTAN CAPITAL FCPR B	EUR	500	2 952 975,00	1,94
WINCH CAPITAL 2 FCPR Part B	EUR	390	0,00	0,00
TOTAL FRANCE			2 952 975,00	1,94
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			2 952 975,00	1,94
TOTAL Organismes de placement collectif			64 236 630,95	42,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BUND 1223	EUR	190	-494 000,00	-0,33
EURO STOXX 50 1223	EUR	-1 100	371 250,00	0,25
SP 500 MINI 1223	USD	181	-1 658 030,44	-1,10
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-1 780 780,44	-1,18
TOTAL Engagements à terme fermes			-1 780 780,44	-1,18
TOTAL Instruments financier à terme			-1 780 780,44	-1,18
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	1 753 946,09	1 658 029,11	1,09
APPEL MARGE CACEIS	EUR	122 750	122 750,00	0,09
TOTAL Appel de marge			1 780 779,11	1,18
Créances			5 770 317,70	3,80
Dettes			-286 958,34	-0,19
Comptes financiers			6 343 898,78	4,18
Actif net			151 780 141,02	100,00

Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE A	EUR	1 423 417,2273	91,37
Parts UFF ALLOCATION EQUILIBRE I	EUR	18 317,0000	1 185,17